



CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 21 Octobre 2024 à 18h30 Salle Franklin

Présents : Andrée BEAUDONNET, Christine BRAND, Jean-Pierre CHAVAND, Sophie DESCOUR, Jean-Michel DESTORS, Marie DODU, André DUMAS, Jean-Paul DUMONTIER, Isabelle d'ESPALUNGUE, Martine EYGLUNENT, Guy-Laurent FAZILLE, Michèle FONTANA-ROLLOT, Johann GALIBERT, Jean-François GAUTHIER, Dominique JACOTET, Thierry de LA POMMERAYE, Véronique LAPSCHER, Annick de MONTGOLFIER, Josiane RASTRELLI, Nadia SETITER.

Excusés : Béatrice ARAUD, William AVENIER, Isabelle BELVAL, Christian DENOYEL, Pierre Georges DURAND, Marie-Christine EBNER, Marc ELENBERG, Odile GILLIOT, Florence GLORIEUX, Sabine KIMMEL, Christine LEFEBVRE, Françoise NERI, Colette OLIVERO, Géraldine POURCELLY, Vincent POURCELLY, Joël SERAFINI, Florine TENINNA-KHOURY, Paulette TRILLAT, Anne VORON.

Secrétariat : Martine EYGLUNENT

Le président Johann GALIBERT ouvre la séance à 18h30 et remercie les participants de leur présence.

1 – Validation du compte-rendu de la réunion du 24/09/2024 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2 – Végétalisation du quartier :

Christine BRAND fait un point spécial sur le projet de végétalisation de la rue Auguste Comte. Ce projet a été initié par la Mairie de Lyon en collaboration avec l'Association des commerçants de cette rue et diverses associations du quartier. Il s'agit de mettre des plantations au sol, en pleine terre, au ras des façades des deux côtés de la rue sur certains tronçons. Un repérage avec marquage au sol a déjà été fait par les services techniques. Isabelle BELVAL va se renseigner sur l'évolution de

Conseil de Quartier Bellecour-Carnot

ce projet.

M. RASTRELLI fait remarquer que la Mairie prête le « marteau piqueur », et ce sera aux riverains d'entretenir ces plantations. Dans l'immédiat, ce projet est à suivre.

Concernant la végétalisation des cours d'immeubles de notre quartier, la Métropole propose de soutenir cette action avec une participation à sa charge, en totalité pour l'élaboration du projet et une participation entre 40% et 50% pour le coût des plantations. Christine BRAND propose que soient organisées des visites en vue du repérage des cours végétalisables. Des visites de cours d'immeubles avaient déjà été initiées par le Conseil de Quartier il y a quelques années avec grand succès. En matière de communication, il faudrait informer en amont les copropriétaires, des flyers seraient déposés dans les boîtes aux lettres. L'autorisation des syndics concernés est également indispensable.

Pour un premier niveau d'information, voici le lien avec le règlement financier :

<https://www.grandlyon.com/services/nature/vegetalisation-des-espaces-privés>

André DUMAS fait remarquer que le projet risque de se heurter à la probable présence de véhicules à l'intérieur des cours.

Thierry de LA POMMERAYE, quant à lui se demande qui va arroser ces plantations en été lorsque les copropriétaires seront en vacances !

M. RASTRELLI rappelle qu'un budget de 5M€ pour l'ensemble de la Métropole a déjà été proposé avec un cahier des charges à respecter. L'idée étant de verdir les propriétés privées. Ces informations pourraient être communiquées par le Conseil de Quartier aux syndics concernés.

Enfin, une réunion plénière est programmée avec M. ATHANAZE, Vice-président délégué à l'environnement, le 17 février 2025 pour présenter au Conseil de Quartier les plans de végétalisation et d'aménagements du Quartier, sachant que ce projet devrait se concrétiser fin 2025.

3 – World Clean Up Day :

Jean-Paul DUMONTIER évoque la journée de ramassage des déchets qui a eu lieu le 20 septembre dernier. Il rappelle la participation et l'implication des élèves du Collège CHEVREUL. Voir compte-rendu du 24/09/2024.

Devant ce succès, Johann GALIBERT souhaite que le Conseil de Quartier poursuive ces actions en essayant de les pérenniser dans le temps. C'est déjà chose faite avec Mme VANNIERE du Collège CHEVREUL, puisqu'un nouveau projet est à l'étude afin d'intervenir sur les quais de la Saône et du Rhône, en mettant en place un ramassage sur les quais et des déchets flottants sur les eaux des deux fleuves.

Pour donner une plus grande dimension à cette action, Johann GALIBERT prévoit de rencontrer l'Association ODYSSEUS, Association lyonnaise pour la Protection de la Nature en général et de l'Eau en particulier afin d'établir un plus vaste programme sur cette démarche.

Entretemps, Le collège CHEVREUL a programmé un marché de Noël avec des objets fabriqués avec des matériaux de récupération par les élèves du Collège, marché qui se tiendra dans la cour de

l'Abbaye d'Ainay le 12 décembre de 17h30 à 19h30, l'idée étant que ces fonds ainsi récoltés soient au profit du Liban. A l'issue, un concert de la Chorale Ars Longa à partir de 20h sera donné dans l'Abbaye.

Le groupe en charge de cette démarche élargira également les prises de contacts avec d'autres établissements scolaires et universitaires comme l'UCLY.

Pour créer une émulation entre les élèves de chaque établissement nous pourrions imaginer l'organisation d'un concours avec l'aide de la Mairie et des commerçants ? A voir.

Jean-Paul DUMONTIER rappelle l'origine sanitaire de cette journée; Sensibiliser les jeunes dans la lutte contre le tabac par le biais du ramassage des mégots.

Grâce aux relevés fait lors de la journée du 20 septembre sur les secteurs plus concernés par la présence de déchets de tous ordres, le Conseil de Quartier réfléchira aux actions possibles afin d'améliorer la situation.

4 – Projet Rive Droite :

Dans l'attente de la réunion du 22 octobre 2024 pour définir les actions à mener en vue de la prochaine enquête publique prévue début 2025

5 – Evolution de la rue Victor Hugo.

La prochaine réunion du groupe de travail concernant ce thème est programmée pour le 28 Octobre. L'objectif est de présenter à M le Maire, Pierre OLIVER, une sorte de rapport sur l'évolution de cette rue prenant en compte tous les aspects évoqués par les membres du groupe de travail. Jean-Paul DUMONTIER est en contact avec l'école d'architecture afin de voir si des étudiants pourraient travailler sur une proposition d'évolution de la rue.

En parallèle, dans le cadre de la création d'un évènement éphémère ou temporaire, Dominique JACOTET s'est rapprochée de la société qui a œuvré en décoration urbaine. Elle indique que cette société a une usine à Lyon et qu'elle a aussi décoré une rue centrale d'Annonay avec des montgolfières.

L'idée serait la suivante :

- Installer sur la portion la plus ancienne (place Carnot - place Ampère ou portion plus petite pour réduire le coût) des rubans multicolores accrochés à des câbles (ceux qui servent pour les décorations du 8 décembre ou de Noël pourraient en partie être utilisés) dans l'esprit des rues parapluies (cf Lisbonne, Gênes, Paris etc..). On peut avoir un accrochage plus ou moins dense.
- Je me suis rapprochée d'une société qui fait cela et a une usine à Lyon. Cette société déconseille les parapluies : trop vu, trop fragile, pas écolo car ils viennent de Chine etc. Les photos ci-dessous viennent de leur catalogue.
- Cela pourrait se faire avec les commerçants à l'occasion de la braderie ou autres évènements (on a sollicité les commerçants côté Nord pour la BAL Petit Prince, on pourrait solliciter ceux du côté Sud)
- Cela pourrait faire l'objet d'une demande APICQ (l'année dernière la date limite de dépôt des dossiers était le 2 février 2024)

- Cela permettrait d'apporter de l'ombre, on le voit bien sur la première photo
- Cela viendrait rompre le monochrome gris de la rue
- On pourrait aussi de nouveau impliquer les écoles du quartier : faire les banderoles avec papier crépon ou autres papiers et les accrocher dans les vitrines des commerçants partenaires
- On pourrait aussi faire une exposition éphémère sur l'histoire de la rue V. Hugo avec photocopies de gravures anciennes etc.



Dans un cadre plus durable, Thierry de La POMMERAYE s'étonne à juste titre que l'éclairage public installé dans les années 2015-2016 ne soit pas mis en fonctionnement. Il a été mis en service sur un temps très court après son installation et depuis, plus rien... C'est d'autant plus regrettable que cet éclairage était particulièrement réussi, selon les dires des uns et des autres, un éclairage très étudié, rasant sur les murs des façades afin de ne pas gêner les habitations intérieures et se projetant sur les immeubles d'en face en évitant les fenêtres.

Sophie DESCOUR rappelle que les lampadaires de la rue avaient été supprimés justement en vue de la réalisation de cet éclairage.

André DUMAS rajoute qu'on pourrait même aller au-delà dans cet éclairage existant en ciblant les éléments architecturaux des façades, éléments en nombre mais insoupçonnés.

Martine EYGLUNENT souhaite également que cet éclairage soit élargi aux portes cochères. Les portes cochères de la rue sont presque toutes dignes d'intérêt, portes majestueuses de bois massif en noyer pour la plupart, certaines présentant d'élégants motifs sculptés, portes en fer forgé style Art Déco, portes présentant des impostes arrondies quelques fois jumelées en pierre de taille ou portes avec des frontons intéressants, en un mot de véritables éléments artistiques à eux seuls. A mettre en valeur ces éléments existants, la rue gagnerait en beauté !

Dans le même ordre d'idées, elle suggère que les encadrements de vitrines soient beaucoup plus étudiés. Actuellement ce n'est qu'une succession de boiseries peintes en gris décliné dans la palette gris sombre à gris moyen en passant par des couleurs indéterminées... C'est d'une tristesse et d'une pauvreté d'imagination !

A l'inverse, il faut remarquer l'élégante couleur des boiseries de la librairie (anciennement Descours) située rue Auguste Comte en face de la rue Jarente. Une splendide couleur orange à la fois lumineuse et sans tapage !

Alors, pourquoi pas imaginer une succession de vitrines aux boiseries colorées dans tous les tons de l'arc en ciel !

Johann GALIBERT va reprendre contact avec les services techniques de la Ville de Lyon afin d'évoquer la remise en service de l'éclairage public de la rue.

9 – Nouveau Centre d'Echangeur de Lyon Perrache :

Johann GALIBERT fait mention des actions déjà effectuées, dont la réunion plénière du 28 mars dernier en présence des CILs et associations locales, du promoteur, des représentants de la maîtrise d'œuvre du projet ainsi que des élus de la Métropole.

Il a repris contact récemment avec Mmes BAUME et BOFFET de la Métropole de Lyon.

Le Permis de Construire étant contesté par deux recours, Johann GALIBERT attends des informations des élus de la Métropole pour reprogrammer une réunion plénière sur ce thème.

10 – Participation du Conseil de quartier au budget participatif, 2^{ème} session :

La deuxième tranche de ce budget est de 12,5 M€ (montant équivalent à la première tranche).

La Place Bellecour fait déjà partie du budget participatif pour un montant de 1,5 M d'euro.

Le Conseil de Quartier peut être force de proposition et s'inscrire à cette deuxième session qui se termine le 8 décembre prochain, pour un ou plusieurs projets soumis ensuite à la votation des lyonnais.

Thierry de LA POMMERAYE suggère pour la place Bellecour des chaises à l'identique de celles de la Place Ampère.

Martine EYGLUNENT propose que soient intégrée dans ce budget la surveillance des lieux des places Bellecour, Ampère et Carnot par la création de postes de vigiles jour et nuit. Cela éviterait beaucoup de nuisances et de dangers sur ces lieux fréquentés et très critiques.

Jean-François GAUTHIER invite le Conseil à faire remonter le maximum d'informations et de souhaits sur le site dédié à cet effet.

IL reste peu de temps pour proposer ces projets et les soumettre au Conseil de Quartier. Johann GALIBERT demande de le faire avant la prochaine réunion plénière du mois de novembre afin que ces derniers soient débattus.

Rappel du lien pour information :

<https://www.lyon.fr/actualite/democratie-ouverte/2e-edition-du-budget-participatif-vos-projets>

11 – Evolution du projet du Musée des Tissus :

Johann GALIBERT rappelle que ce projet est complexe et fait intervenir le ministère de la culture et doit aussi prendre en compte toute la réglementation ERP (Etablissement Recevant du Public) dans des bâtiments anciens. Une réunion est organisée ce jour par le Conseil Régional afin de présenter les dernières évolutions de ce projet. Nous demanderons à Florence GLORIEUX et Isabelle BELVAL présentes à cette réunion de nous faire une restitution lors de notre prochaine réunion plénière.

12 – Bellecour, végétalisation et protection de la statue de Louis XIV.

Johann GALIBERT a relancé Mme Chloé VIDAL. Il n'a pas eu de réponse mais un article a paru dans le journal Le Progrès. Le projet semble latent. La statue a été saccagée, les tags attaquent la pierre. Johann GALIBERT va aller chercher plus d'informations et promet à André DUMAS « que nous allons retravailler le dossier Bellecour ».

Thierry de LA POMMERAYE et Jean-François GAUTHIER suggèrent de faire intégrer un jardin et une barrière de fonte autour de la statue tels qu'ils existaient autrefois. Cela pourrait faire partie d'une demande de notre part au budget participatif. A cette fin, il serait intéressant de se rapprocher de Didier REPELLIN, architecte des bâtiments de France et inspecteur général des monuments historiques.

13 – Nouveau projet Antoine de Saint-Exupéry – Petit Prince :

Johann GALIBERT souhaite créer un évènement qui pourrait devenir pérenne avec une périodicité annuelle, prenant en compte que notre quartier a été le berceau d'Antoine de Saint Exupéry. Pour ce faire, il a repris contact avec M Olivier d'AGAY, représentant de la succession familiale et directeur de la Fondation Antoine de Saint Exupéry, Franck BEJAT grand admirateur de l'écrivain ayant œuvré entre autres sur la mise en place de la statue place Bellecour.

Johann GALIBERT s'est également rapproché des services culturels de la ville de Fribourg en suisse afin de leur proposer d'organiser un « événement miroir » avec notre Conseil de Quartier.

Différents autres contacts ont déjà été pris tels que M AUNIS, Directeur Général du Centre Saint Exupéry de Villeurbanne, le Directeur artistique des Célestins, M Pierre Yves LENOIR.... Le but étant de fédérer plusieurs acteurs qui pourraient être concernés par cette thématique.

Dominique JACOTET ajoute qu'elle reprendra contact avec la plasticienne qui a réalisé la statue du Petit Prince située place Bellecour en 2000 et qu'elle avait eu au téléphone lors de l'élaboration du projet Petit Prince en Juin 2024.

Le groupe de travail constitué également de Christine LEFEBVRE et Anne VORON, va reprendre la biographie de l'écrivain aviateur philosophe, pour trouver de nouvelles sources d'inspirations en collectant un maximum de documentations sur sa vie et son œuvre.

14 – Cohabitation vélos/piétons sur les quais et trottoirs :

M et Mme RASTRELLI ont commencé une note de « pré-cadrage » qu'ils présentent lors de la réunion. Le constat est que vélos et trottinettes en arrivent à revendiquer un droit de priorité sur les trottoirs. Comment faire progresser cette réflexion, quelle peut être notre action ?

Annexe 1 : Note sur la circulation des vélos et trottinettes sur les trottoirs.

Thierry de LA POMMERAYE s'insurge, « Mais où sont les policiers ? »

Johann GALIBERT incite à ce que d'autres membres du Conseil participe à cette réflexion.

Jean Paul DUMONTIER propose d'intégrer ce groupe de travail.

Annexe 2 : A pied à vélo mieux se comprendre documentation remise par Mme Colette OLIVERO lors de la précédente réunion du Conseil de Quartier

Johann GALIBERT a pris contact avec Mme DUBOIS, membre de l'association « la Ville à Vélos » pour

une réflexion à mener avec notre Conseil de Quartier, ce qu'elle a accepté volontiers.

Ce sujet est éminemment complexe et fait appel au manque de civisme dans les comportements. Néanmoins, Johann GALIBERT confie que nous ne sommes pas à l'abri de faire bouger les lignes et que, plus nous serons engagés et nombreux dans cet engagement, et plus nous aurons des chances de réussir. A titre d'exemple, notre participation aux côtés d'autres associations et CILs ont permis de faire progresser le projet de réaménagement des quais Tilsitt et Joffre contre toute attente, même si des études sont encore nécessaires pour sécuriser la piste cyclable à proximité des descentes de bus et principalement pour les PMR ce que tient à souligner Pierre CHAVANT.

15 – Boîtes à livres :

L'aire de jeux et le square Vidor vont être rénovés. La boîte à livres située dans ce square a été vandalisée peu de temps après son inauguration. Elle a été mise à l'abri. Elle sera rénovée par l'entreprise Durand qui l'avait construite, avec une aide financière de la Mairie du 2ème et réinstallée après que les travaux de rénovation soient terminés. Dominique JACOTET réprecise que la Mairie du 2 ne va pas éternellement prendre à sa charge les frais de rénovation en cas de vandalisme donc il convient de réfléchir à la suite à donner si ces faits se reproduisent : devra t on mettre la BAL Petit Prince dans un lieu fermé?

La boîte à livres de la place Carnot a été installée le mardi 22 octobre 2024. installée dans les prochains jours. Et elle remporte déjà du succès (voir photo). Pour rappel, elle sera inaugurée par le Maire de la Mairie du 2ème le lundi 4 novembre à 16h30. Nous vous attendons nombreux avec des livres si vous le souhaitez.



16 – Nuisances sonores deux roues – en terrasses – Installation clim en toiture :

Annexe 3: Comment signaler des nuisances sonores

Nuisances sonores provenant des deux roues :

Les nuisances sonores deviennent insupportables dans nos rues étroites dont l'écho répercute le bruit jusqu'aux étages élevés. Nous notons des plaintes des habitants rue Auguste Comte, rue de la Charité, rue Henry IV et rue Sainte Hélène et plus particulièrement à proximité des cafés de la place Carnot. Sans oublier que notre quartier est exposé car constitué d'une forte densité de population résidente dans toutes les rues.

Cependant, le débat est délicat souligne Martine EYGLUNENT et à double tranchant. La solution radicale pour la Ville serait toute trouvée : le tout piéton en ville sur notre secteur Bellecour-Carnot à l'identique du secteur Nord-Bellecour.

Le Conseil de Quartier avait mené une première action avec succès il y a quelques années dont nous rappelons la démarche en annexe.

Annexe 3 bis : Flyers anti bruit motos

Annexe 3 ter : Rappel campagne contre les nuisances sonores des 2 roues

Nuisances sonores provenant des terrasses de café :

Valérie LAPSCHER signale la gêne sonore en provenance de certaines terrasses pour les habitants des immeubles voisins. Elle cite quelques cas précis. Elle souhaite qu'une action soit entreprise.

Pourquoi ne pas signaler cette gêne soit à François ROYER soit à Jean-Stéphane CHAILLET tous les deux adjoints à la Mairie du 2^{ème} en charge de l'espace public et de la voirie.

Nuisances sonores due aux climatiseurs installés sur les toits :

André DUMAS signale que certains immeubles ont des installations de climatiseurs sur les toits au bénéfice de toute la copropriété et au détriment des voisins.

Ces climatiseurs non visibles d'en bas génèrent beaucoup de bruit pour les immeubles voisins.

La réglementation interdit les climatiseurs en façades, sur balcon et sur cour dans notre périmètre urbain. Elle devrait normalement s'appliquer aux installations sur les toits.

Le Conseil de Quartier suggère que les intéressés gênés par cette nuisance se rapprochent des services de l'Habitat et de l'Urbanisme de la Métropole. (Voir également annexe 3)

17 – Visibilité du Conseil de Quartier Bellecour Carnot :

Johann GALIBERT continue à favoriser l'accueil de nouveaux membres. Une réunion est prévue le 4 novembre à 18h30 salle Franklin afin de définir les prochaines actions de communication du Conseil de Quartier Bellecour-Carnot dont une distribution de flyers.

18 – Une bibliothèque Charles Juliet :

Guy-Laurent FAZILLE propose que le nom de l'écrivain lyonnais Charles JULIET, décédé en juillet dernier, soit mis à l'honneur. Cet écrivain, membre de l'Académie mérite d'être célébré, auteur de

nombreux ouvrages et d'émissions sur France Culture, entre autres.

Il suggère que la bibliothèque publique de la rue de Condé soit baptisée « Bibliothèque Charles JULIET ». Le Conseil de Quartier valide cette proposition.

Fin de la réunion à 20H30
